

**ORDONNANCE DE POLICE**  
**SÉCURITÉ AUX ABORDS DU CIRCUIT DE SPA-FRANCORCHAMPS.**

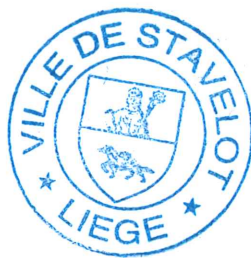
Le Bourgmestre,


- Vu l'ordonnance de police du Collège communal du 23 juillet 2018 relative aux 24 hours of Spa;
- Vu les événements en matière de terrorisme et de radicalisme et tenant compte qu'il y a lieu de prendre des mesures pour les lieux destinés à accueillir un grand nombre de public;
- Vu l'évaluation de la menace terroriste de l'OCAM;
- Attendu qu'il y a lieu de protéger les accès publics aux guichets de perception de Blanchimont et de la Source;
- Attendu qu'il y a lieu de prendre des mesures transitoires de circulation;
- Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation,
- Vu la Loi Communale,
- Vu l'Ordonnance de Police administrative générale,
- Vu l'urgence,

ARRÊTE :

- Article 1. Du mercredi 25 juillet 2018 à 08 h.00 au lundi 30 juillet 2018 à 16 h.00, la route de l'Eau Rouge à hauteur de Blanchimont et la route du Circuit à hauteur de la Source seront entravées par des blocs en béton afin de créer un couloir d'accès vers le circuit et assurer la sécurité des piétons.
- Article 2. Les contrevenants seront punis de peines de police pour autant que d'autres pénalités ne soient prévues en la matière.
- Article 3. Copies de la présente seront adressées aux autorités judiciaires et de tutelle administrative ainsi qu'à la Police Fédérale, et aux Service Technique et Logistique, pour disposition

Stavelot, le 25.07.2018.



Le Bourgmestre,  
  
TH. DE BOURNONVILLE